

SAINTE-FOY



PETANQUE

Sainte Foy les Lyon, le 20 Novembre 2016

ASSOCIATION 11180
FFPJP – 2129 –
Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

Objet : Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'assemblée générale Ordinaire du 18 novembre 2016

En préalable, Manuel BIECO, président de Ste Foy Pétanque, remercie de leur présence : M. Michel TERROT : Député de Rhône-Alpes, M. Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU : Adjoint aux sports de Ste Foy Lès Lyon, M. Robert FATINET : Président de l'Office Municipale des Sports et Mme Véronique SARSELLI, Maire de Ste Foy Lès Lyon qui nous a également rejoint. Le président les remercie de leur appui qui ne faiblit pas au fil des années.

Assemblée Générale Extraordinaire

✓ **Quorum**

Nombre de licenciés : 53

Pouvoirs 13, présents 32, absents 8

Le quorum est atteint

✓ **Validation des nouveaux statuts**

- La Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal impose dorénavant que les conseils d'administration des comités et des clubs de pétanque soient élus pour 4 ans à partir de 2017. Les statuts de Ste Foy Pétanque ont été mis en conformité avec ces nouvelles règles. Les modifications ont été présentées lors de l'AG à l'ensemble des participants.
- **Les nouveaux statuts sont votés par l'ensemble des participants...**
Aucune voix contre

Assemblée Générale Ordinaire

✓ Rapport moral

- Cf. document joint
- L'année est exceptionnelle pour Manuel BIECO qui compte 40 ans de présence au club. C'est également le dixième anniversaire de Pétanque en Fête.
- Le président se félicite de la bonne ambiance au sein du club. Les nouvelles recrues se sont bien intégrées. La trésorerie est également saine.
- C'est une très bonne année pour le club qui a connu d'excellents résultats toutes générations confondues :
 - Une équipe féminine en quart de finale du championnat tripléte féminin aux portes de la ligue
 - Jérémy champion du Rhône en junior
 - Une équipe sénior en demi-finale des championnats du Rhône tripléte, qualifiée pour la ligue
 - Une équipe Vétéran également en demi-finale des championnats du Rhône tripléte, qualifiée pour la ligue.
- Le club a organisé différentes manifestations en interne et privilégie la convivialité et les échanges entre les sociétaires. En 2017, le club poursuivra ces manifestations : mêlée-démêlée, but d'honneur, apéritifs surprises, Etc.
- **Le rapport moral est voté**

Intervention de Benjamin Vincens-Bouguereau

Benjamin adresse au club de Ste Foy les remerciements de la municipalité pour la bonne organisation de Pétanque En Fête. Cette manifestation permet aux différents quartiers de Ste Foy de se rencontrer. Les finales ont été une grande réussite par une belle journée ensoleillée.

En réponse, le président de Ste Foy Pétanque remercie la municipalité pour sa disponibilité et son appui lors de ces phases finales.

✓ Rapport financier

- Cf. Présentation jointe
- Les comptes sont équilibrés malgré des dépenses exceptionnelles pour les dix ans de « Pétanque En Fête ». Ces dépenses ont été compensées par des subventions plus importantes de la mairie et de notre député Michel TERROT.

- En 2016, il faut noter le bon fonctionnement de la buvette club (merci à Yvan qui s'est beaucoup investi dans son fonctionnement).
- On a eu également de bonnes rentrées « buvette » avec les manifestations organisées au Karo.
- Des investissements sont à prévoir en 2017 : en particulier, de nouvelles tenues pour mieux répondre aux exigences de la fédération qui demande des tenues homogènes dans les compétitions officielles.
- **Le rapport financier est voté**

✓ Résultats sportifs

○ Cf. présentation jointe

- Quelques résultats notables
 - Championnat triplète féminin : Françoise Noël, Isabelle Bouvier et Cathy Chandanson perdent en quart de finale, et loupent la qualification pour la Ligue Rhône Alpes à la dernière partie. Bravo à elles !
 - En doublette junior, Jeremy Delongvert associé à Corentin Maudet remporte **le titre de champion du Rhône**.
 - En triplète sénior, Cédric Bouteille, Dominique Flamand et Yves Morant perdent en demi-finale des championnats du Rhône et se qualifient pour les championnats de ligue.
 - En triplète vétérans, Alain Bernier, Michel Chandanson et Vlado Pozar perdent en demi-finale des championnats du Rhône et se qualifient pour les championnats de ligue.
- Les licenciés de Ste Foy Pétanque ont participé à de nombreux concours et ont engrangé de nombreux points. Félicitations à :
 - Jean-Louis Grand - 68 points
 - Vlado Pozar - 61 points
 - Alain Bernier - 46 points

✓ Résolution et politique du club.

- Cf. présentation associée.
- Après le très bon résultat de 2016, le club va poursuivre le développement de l'école de pétanque. Pour 2016, 2017 nous avons 5 à 6 jeunes qui viennent à l'école tous les mercredis.
- Le club poursuivra l'organisation de différentes manifestations (mêlée, galette, soirée barbecue, but d'honneur, Etc.) afin de réunir tous les membres du club, anciens et nouveaux.

- Le club fera participer le maximum de licenciés aux différents championnats départementaux et à la coupe de France. Une équipe sera aussi présentée au nouveau championnat des clubs de provençal.
- Plusieurs féminines sont attendues cette année et nous espérons pouvoir présenter une équipe en championnat féminin.
- Enfin, avec la mairie et l'OMS, le club poursuivra l'organisation de Pétanque en Fête avec les quartiers et associations de Sainte Foy Lès Lyon.

✓ **Points divers.**

- Prix des licences et cartes de membres
 - Suite à l'augmentation de la part « fédération et comité », le bureau propose de fixer le prix de la licence à 50 euros, 90 euros pour un couple et le prix de la carte de membre à 30 euros.
 - **L'assemblée générale donne son accord !**
- Nouvelles tenues
 - Le club propose un ensemble de tenues permettant de faciliter l'homogénéité des équipes lors de compétitions : T-shirt, blousons et coupe vent assortis. Il y a aussi un blouson plus épais qui peut être commandé. Le club subventionnera à hauteur de 30% l'achat de 3 ou 4 pièces.
 - Michel Chandanson demande si un effort plus important peut être fait compte tenu des bonnes finances du club. A étudier par le futur bureau !

✓ **Questions diverses.**

- Depuis deux ans, les vétérans reçoivent des points en cas de bons résultats dans les concours vétérans. Il y a de très nombreuses compétitions réservées aux vétérans et les séniors sont donc désavantagés car les vétérans peuvent aussi participer aux compétitions seniors. En fin de saison, les vétérans sont donc en tête des classements ! Il faudrait trouver un système qui permettrait d'équilibrer les chances. Le bureau y réfléchira !

✓ **Election du bureau**

- **Le bureau présente sa démission suite à la modification des statuts.**
- André Nouet et Jean-Louis Grand ne se représentent pas. L'assemblée les remercie pour leur disponibilité et leur activité au sein du bureau.
- Le reste de l'ancien conseil d'administration se représente. Dominique Flamant et Emmanuel Teyssier proposent leur candidature.
- **L'assemblée générale vote et adopte le nouveau conseil d'administration.**

✓ **Récompenses**

- Cf. tableau joint.
- Bravo à Jean-Louis Grand et Vlado POZAR qui ont brillamment représentés le club en 2016 sur tous les terrains avec de très bons résultats (plus de 60 points chacun)

L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié.

Merci à l'ensemble des participants pour la très bonne tenue de cette Assemblée Générale.

Pour le Bureau,

Alain BERNIER, Secrétaire du club